

Procès-verbal

Séance ordinaire du comité de parents du Centre de services scolaire des Chic-Chocs

Date et heure : 14 décembre 2021 à 18 h 45

Lieu : Zoom avec chacun son portable personnel

Présences :

Madame Chantal Dufort

Monsieur Guillaume Bérubé

Madame Christiane Rheault

Madame Éloïse Bourdon

Madame Nancy Kenny

Madame Marie Vandemoortele, invitée

Madame Marietta Omoa

Madame Nathalie Cotton, invitée

Madame Marie-Claude Brière

Madame Corinne Payne, invitée

Madame Alexandra Girard

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 19 h 15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault effectue la lecture de l'ordre du jour. Madame Nancy Kenny propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021 et suivis

Le procès-verbal du 9 novembre 2021 est adopté par madame Alexandra Girard, secondé par madame Nancy Kenny en y apportant la correction suivante après demande de madame Marie Marie Vandemoortele :

Point 7 : Madame Marie Vandemoortele annonce que le comité EHDAA **devrait se réunir** en novembre, ce qui **pourrait amener** 2 nouveaux membres EHDAA au comité de parents. Il y **aurait donc** un membre et un membre substitut.

4. Enjeux prioritaires pour 2021-2022

Ce point se retrouvera aux ordres du jour des rencontres du comité de parents.

5. Consultations

a. Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves 2022-2023

Les membres sont invités à soumettre leurs commentaires en les acheminant au centre de services scolaire.

Questionnements de madame Chantal Dufort :

Page 5, chapitre 4. Les principes : Pourquoi n'est-ce pas les ressources qui vont vers les élèves et non l'inverse ?

N'ayant pas d'écoles spécialisées sur le territoire, par exemple, pour les élèves autistes, quelles sont les possibilités d'organiser localement des services sur mesure afin d'éviter de déraciner un enfant de son milieu ?

Page 6 dans les principes : le parent peut choisir l'école que fréquentera son enfant. Est-ce que le parent doit justifier son choix ?

Pourquoi est-il seulement pris en compte la capacité d'accueil de l'école choisie et non pas les répercussions d'une diminution d'élèves dans l'école sur le territoire? Par exemple, la perte de services, la fermeture de classes, les classes multiniveaux, etc.

Il est convenu de revoir ce point à la prochaine rencontre du comité de parents du 11 janvier 2022.

b. Cadre d'organisation des services éducatifs 2022-2023

Les membres sont invités à soumettre leurs commentaires en les acheminant au centre de services scolaire.

Questionnements de madame Chantal Dufort :

Page 10 : Passage primaire au secondaire.

Quel service faisait le suivi au point 4.4? Madame Nathalie Cotton répond que c'est le comité EHDA paritaire.

Page 14 au point 6.1 : le centre de services scolaire retient comme modèle d'interventions le regroupement 4, 6, 7 ou 8. Pourquoi le regroupement 3 n'est-il pas retenu ? Il semble pourtant adapté à la clientèle des élèves autistes qui est de plus en plus présente sur le territoire. Plusieurs enfants autistes ont beaucoup de potentiel. Cependant, ils ont besoin de plus de temps et d'un environnement qui leur permettent d'avoir accès à leur plein potentiel et d'être disponibles aux apprentissages.

Il est convenu de revoir ce point à la prochaine rencontre du comité de parents du 11 janvier 2022.

c. Calendrier scolaire 2022-2023

Madame Nathalie Cotton présente le calendrier scolaire 2022-2023, version 2, et informe les membres du comité de parents comment fonctionne le processus des consultations.

RÉSOLUTION N° 001-2021-2022

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guillaume Bérubé,

ET RÉSOLU à l'unanimité de donner un avis favorable au calendrier scolaire 2022-2023, version 2.

6. Suivi des comités

a. Conseil d'administration

Madame Chantal Dufort signifie son intérêt pour le district 4.

Madame Alexandra Girard signifie son intérêt pour le district 2.

Aucun autre membre ne souhaite siéger aux postes vacants du conseil d'administration.

Madame Christiane Rheault propose madame Chantal Dufort comme représentante du district 4 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Mesdames Nancy Kenny et Marie-Claude Brière secondent.

Madame Christiane Rheault propose madame Alexandra Girard comme représentante du district 2 au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Mesdames Chantal Dufort et Marie-Claude Brière secondent.

Ce qui fait en sorte que les districts 1 et 3 demeurent vacants.

RÉSOLUTION N° 002-2021-2022

IL EST RÉSOLU de nommer madame Chantal Dufort, représentant du district 4 et madame Alexandra Girard, représentante du district 2, du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

b. Transport

Madame Marie Marie Vandemoortele a informé les responsables du comité de transport que le représentant du comité de parents qui siègera au comité du transport, pour cette année, est monsieur Guillaume Bérubé. À suivre pour une réunion éventuelle.

c. Demande d'admission exceptionnelle

Après vérification, ce comité est pour les demandes de dérogations concernant les élèves de 5 ans.

d. Comité pour les élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Marie Vandemoortele vérifiera comment fonctionne le recrutement des membres parents pour le comité EHDA.

e. Ordre du mérite

Ce comité remettait des médailles aux membres du personnel méritants. Depuis la pandémie, ce comité n'a pas été reconduit.

7. Budget

Une rencontre a eu lieu avec la FCPQ. Infini est le logiciel dans lequel on peut retrouver le livre du budget du comité de parents.

Une facture de 304,42\$ de l'année passée n'a pas été payée pour des formations webinaires en raison de la date de l'émission de la facture qui a été réalisée après la dernière rencontre du comité de parents. Ces formations sont encore disponibles si des membres sont intéressés. Les formations offertes se retrouvent sur Facebook et sur le site de la FCPQ.

Un lien sera envoyé aux membres pour se rendre sur le Drive.

8. Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Le 1^{er} congrès de FCPQ a eu lieu. Madame Christiane Rheault n'a pas pu y assister. Un résumé a été fait par le délégué. Il a été question de la consultation du projet de loi no 9 et d'une grille de consultation pour la réforme du protecteur de l'élève. Un sondage est à remplir. Il est convenu de remplir le sondage lors de la prochaine rencontre du 11 janvier.

9. Autres sujets

Aucun autre sujet.

10. Correspondance

Madame Marie-Claude Brière se chargera d'amener les communications lors des rencontres. Du comité de parents.

11. Question du public

Madame Corinne Payne apporte toutes ses félicitations aux membres du comité de parents ainsi qu'aux nouvelles représentantes du conseil d'administration. Elle mentionne que le comité peut toujours les rejoindre pour toutes questions. Elle souhaite au comité une bonne continuité.

12. Tournée des écoles

Madame Alexandra Girard, école St-Joseph-Alban:

La 1^{re} rencontre du conseil d'établissement a eu lieu il y a 2 semaines.

Plusieurs festivités ont eu lieu ou auront lieu: patinage, déjeuner, spectacle de Noël et réveillon de Noël en soirée.

Madame Marie-Claude Brière, école C.-E.-Pouliot :

Dorénavant, les mots mère et père seront remplacés par parent 1 et parent 2 dans les formulaires envoyés aux parents étant donné que pour certaines familles, les parents peuvent être du même sexe.

Madame Brière lance l'idée aux autres membres. Monsieur Guillaume Bérubé mentionne qu'il amènera ce point au conseil d'administration du centre de services scolaire.

Madame Chantal Dufort, école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur :

Un budget totalisant 1 410 \$ pour faire vivre des activités en famille en parascolaire n'était pas utiliser puisque l'école n'avait pas de ressource. Un groupe de parents qui fait partie du conseil d'établissement s'est donc proposé pour bâtir des activités et ainsi utiliser les sous.

Belles sorties : patinage et théâtre.

Le 21 décembre, un réveillon de Noël aura lieu en soirée. Des transports ramèneront les élèves à la maison.

Le 17 décembre, un spectacle de Noël aura lieu à la salle de spectacle.

Monsieur Guillaume Bérubé, école St-Norbert et De l'Escabelle :

Pour le secondaire, une collecte de bouteilles vides a été réalisée pour le bal des finissants.

Un bazar a également eu lieu la semaine passée.

Au primaire, il y aura un marché de Noël et un réveillon de Noël en soirée.

Le conseil d'établissement amène l'idée d'effectuer des activités parascolaires le midi au lieu d'en soirée.

Un projet pour l'amélioration de la cour d'école a commencé. Cependant, l'école ne veut pas l'aide des parents.

Madame Christiane Rheault, école de l'Anse :

Il y aura un spectacle de magie et des festivités de Noël

Pour l'amélioration de la cour d'école, d'autres collectes de fonds devront être réalisées pour amasser le 30 000 \$ manquant.

Madame Nancy Kenny, école St-Maxime:

Le conseil d'établissement s'est réuni hier.

Les festivités de Noël commencent la semaine prochaine au primaire et au secondaire.

Beaux projets à venir.

Des collectes de fonds seront réalisées pour certaines activités.

Il a été discuté de remettre des cagoules à l'effigie des élèves.

Madame Marietta Omoa, école Esdras-Minville et P'tit-Bonheur :

Des festivités de Noël auront lieu.

Des festivités pour la fin de l'année sont prévues pour les 2 écoles.

Il y aura la graduation des élèves du secondaire ainsi que des élèves de 6^e année.

Les élèves recevront des cagoules à leur effigie.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 11 janvier 2022 par Zoom.

14. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre, il est 21 h 57.